

Ancienne présidente du Parti socialiste neuchâtelois, Florence Nater se battra pour l'égalité, la gratuité des transports publics et contre la précarité si elle entre au gouvernement neuchâtelois le 18 avril

Concilier relance et climat



PROPOS RECUEILLIS PAR
JULIE JEANNET

Neuchâtel ► Florence Nater figure sur le ticket rose dans la course au Conseil d'Etat auprès du ministre sortant Laurent Kurth et du conseiller communal vallonier Frédéric Mairy. Sur les 9 candidates qui briguent une place à l'exécutif du canton, elle est l'une des plus expérimentées. Forte de huit années passées au Grand Conseil et de six à l'exécutif de sa commune de Bevaix, on la considère comme l'une des femmes ayant le plus de chances d'être élues.

N'est-il pas pesant d'être présentée comme la candidate femme?

Florence Nater: Non. Je sens un élan favorable lié à l'importance qu'il puisse y avoir une femme au gouvernement. Je ne présente évidemment pas uniquement le fait d'être femme; j'ai un projet politique, des convictions et des expériences professionnelles et politiques à mettre à disposition de cet engagement exigeant. Sur les 21 candidats et candidates, il y a quand même 9 femmes. Ce qui démontre une certaine émulation au sein des partis. Il serait catastrophique pour Neuchâtel qu'aucune femme ne soit élue. Ce serait comme faire un bond en arrière, un retour avant 1997, année où la première conseillère neuchâteloise, Monika Dusong, a été élue.

Vous avez été assistante sociale, vous dirigez actuellement la Coordination romande des associations pour la santé psychique (Coraasp).

De plus, vous présidez le Forum handicap. D'où vous vient cette envie d'aider les plus faibles? Le décès de mon père lorsque j'avais 13 ans m'a fait prendre la mesure de l'importance des assurances sociales. Ma maman, qui avait arrêté de travailler pour s'occuper de ses enfants,



L'ancienne présidente du Parti socialiste neuchâtelois Florence Nater, candidate au gouvernement, envisage un plan de relance post-Covid, en investissant dans la mobilité et l'assainissement des bâtiments. JJT

avait dû reprendre une activité. Elle était sous-payée dans son apprentissage de vendeuse. Sans les assurances, nous serions tombées dans la précarité. Cela m'a aussi sensibilisée à l'importance pour les femmes d'être autonomes et de se battre pour des conditions de travail acceptables. Travailler comme assistante sociale m'a fait comprendre la nécessité de m'engager pour un système de sécurité sociale efficace. En Suisse, il est d'assez bonne qualité mais, on l'a bien vu dans le cadre de la pandémie, des personnes passent au travers des mailles de ce filet.

Quelles sont vos priorités pour le canton de Neuchâtel?

Le grand défi au lendemain de la crise du Covid-19 est évidemment de permettre à l'ensemble de la population neuchâteloise de rebondir. Il faut continuer à soutenir et à accompagner les personnes impactées par la crise pour éviter la disparition de secteurs entiers. Je pense notamment à la culture. Un sondage a révélé que 43% des acteurs et actrices culturelles craignent de devoir changer de profession pour des raisons financières. Nous pourrions encore renforcer les subsides à l'assurance-maladie et nous

«Il serait catastrophique pour Neuchâtel qu'aucune femme ne soit élue»

Florence Nater

devons aussi accompagner les jeunes. Nous avons besoin d'un plan de relance de l'économie en gardant en tête l'urgence climatique. Nous pourrions investir en faveur de la mobilité et de la transformation énergétique des bâtiments. En investissant dans le développement d'énergies renouvelables durables, nous pourrions rapatrier des richesses dans le canton et développer l'emploi.

Que pensez-vous du plan climat du canton?

L'inventaire des mesures du plan me paraît juste mais il manque l'ambition d'en faire

un projet de société. Si je suis élue, je pousserais pour qu'il soit plus ambitieux, précisément sur le plan de la mobilité et de l'assainissement énergétique des bâtiments.

Le Grand Conseil se prononcera prochainement à propos d'une initiative en faveur de la gratuité des transports publics. Y êtes-vous favorable?

En novembre, le congrès du PS a décidé de défendre la gratuité des transports publics pour les moins de 25 ans et pour les seniors. C'est quelque chose que je défendrai. J'adhère au principe de la gratuité totale mais reste encore la question de la faisabilité financière. Si les transports publics devenaient gratuits aujourd'hui, cela ne fera pas forcément renoncer beaucoup de gens à la voiture. Pour réaliser un véritable transfert modal, la gratuité ne suffit pas, il faut étoffer la desserte. Nous avons besoin d'une véritable «toile» qui couvre l'ensemble du canton. Il faut combiner le train, les bus, l'autopartage et la mobilité douce.

Vous êtes engagée pour les droits des femmes. Que pourriez-vous apporter aux Neuchâteloises?

Il y a des politiques à mettre en place pour concilier vie professionnelle et vie familiale. Je suis très favorable au modèle de l'école à journée continue lancée par Monika Maire-Hefti. Il faut aussi renforcer les mesures de lutte contre le harcèlement de rue et la violence domestique. Nous devons intégrer dans l'éducation la déconstruction des stéréotypes de genre. Il y a également des choses à faire pour promouvoir l'égalité salariale dans le canton. Et, bien sûr, nous avons besoin d'une meilleure représentation des femmes en politique: il y a quelque chose d'injuste dans le fait que dans les instances politiques, à tous les échelons, ce sont une majorité d'hommes qui prennent des décisions impactant une population à 50% féminine. Les femmes ont une sensibilité différente et leurs réalités de vie influencent leur manière de mener les affaires. Gouverner doit se conjuguer au féminin. I

Pour faire passer la pilule

Neuchâtel ► Les 320 personnes congédiées par Johnson & Johnson ont appris à quelle sauce elles seront licenciées. Unia reste à l'affût.

La secrétaire générale du syndicat Unia Neuchâtel, Silvia Locatelli, a récemment pris acte «de la hauteur du package» que le géant américain de la pharma Johnson & Johnson veut déployer pour dédommager le personnel de ses filiales Ethicon et Medos, à Neuchâtel et à Marin. «L'équivalent d'un mois de salaire par année d'ancienneté dans l'entreprise pour chaque personne licenciée, mais aucun plan social», résume-t-elle au *Courrier*. A fin janvier,

le personnel avait pris connaissance du licenciement de 320 personnes afin de délocaliser ces postes en Amérique du Sud d'ici à 2022-2023. «Pour des raisons stratégiques non liées à la pandémie», avait justifié le groupe. «Nous pourrions aller en justice avec des chances de l'emporter pour non-respect du droit du travail», clame Silvia Locatelli. Tout en jugeant cet arrangement «pas trop mauvais», elle qualifie en revanche de «crève-cœur» l'absence de plan social et rappelle qu'à partir de 250 licenciements, on parle normalement de «licenciement collectif». Mais le groupe estime ne pas y être tenu, les mises à pied étant réparties sur plu-

sieurs sociétés actives dans les dispositifs médicaux. «Des sites travaillant de concert avec Johnson & Johnson», précise-t-elle.

La syndicaliste critique aussi les méthodes employées par la multinationale pour parvenir à ses fins. «L'entreprise a informé les employé-es de ce package alors qu'Unia était en passe de faire des propositions», déplore-t-elle. Un jeu du chat et de la souris auquel, d'après elle, se serait aussi plié le Conseil d'Etat face à l'engagement pris par Johnson & Johnson d'explorer de futures possibilités de développement dans le canton. «Des simili-promesses qui n'engagent à rien. On reste à l'affût.»

Interrogée par *Le Courrier*, la direction suisse du géant de la pharma confirme ses conditions. Les trois filiales concernées – Ethicon, Ethicon Women's Health & Urology et Medos – «se sont engagées à mettre en place un plan compétitif de soutien et d'avantages pour le personnel comprenant, entre autres, le redéploiement interne, l'aide au reclassement externe, une allocation pour enfant à charge, les indemnités de licenciement, la retraite anticipée et un fonds de formation», déclare son porte-parole, Thomas Moser. Sur place, la fabrication cessera dès mars 2022 et les trois entités ont formé «un groupe de travail avec les

autorités» pour explorer le futur. Mais rien ne filtre pour l'instant de ce que le chef cantonal de l'économie, Jean-Nathanael Karakash (PS), qualifie de «dialogue prospectif». Le conseiller d'Etat n'a pas souhaité s'exprimer tant que «la procédure est en cours». Ses services vérifieraient encore que le groupe a bien respecté les accords passés avec le canton. Le cas échéant, il exigera que soient remboursés, tout ou en partie, les avantages fiscaux consentis jadis à Johnson & Johnson dans le but de faire de Neuchâtel un pôle d'excellence en matière d'implants médicaux.

ALAIN MEYER